

Fontenay ma ville

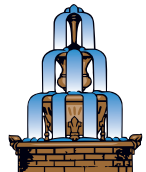
Les infos de
Fontenay-le-Comte

Le retour de la fête !

En avant
Cœur de ville
100 % rue
emblématique !

En direct
Animations
Le marché de Noël
revient !

En direct
Mobilité
"La route c'est pas la
jungle !"
Environnement
Permis de fleurir



Fontenay-le-Comte
Vendée

En images

Fontenay ma ville 25 septembre 2021

Bravo aux organisateurs, aux bénévoles et aux 501 athlètes qui ont participé à cette 6^e édition du Trail de la Renaissance ! Une fois encore le public a répondu présent et a soutenu les participants sur l'ensemble de ce parcours urbain.

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville 12 octobre 2021

Inauguration de la Maison Départementale des Solidarités et de la Famille, rue de l'Ouillette. Elle accueille, sur 1 800 m² les habitants de Fontenay-le-Comte et du grand Sud-Vendée.

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville 18 septembre 2021

Une journée nationale pour rendre hommage aux Harkis et aux membres des formations supplétives qui ont servi la France lors de la guerre d'Algérie de 1954 à 1962.

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville 10 octobre 2021

La marche solidaire au profit de la lutte contre le cancer du sein a rassemblé 500 personnes. L'occasion, pour les professionnels de la santé, de sensibiliser encore et toujours sur le dépistage du cancer du sein.

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville Du 2 au 17 octobre

Durant quinze jours la fête foraine, installée place de Verdun, a fait le plein de visiteurs. Un peu de joie et de gaieté retrouvées et beaucoup de sensations...

J'aime Commenter Partager

Fontenay ma ville 25 septembre 2021

La 4^e édition du festival de musiques actuelles des Nuits courtes, a tenu ses promesses. Avec 3 600 festivaliers en trois jours et des artistes exaltés, l'ambiance était au rendez-vous à l'espace Culturel René Cassin-La Gare, à l'image du groupe Deluxe qui a électrisé un public conquis.

J'aime Commenter Partager

Célébrons le vivre ensemble !

L'année 2021 arrive bientôt à sa fin et avec elle le retour des fêtes, en famille ou entre amis. Ces fêtes de fin d'année et ces moments de partage qui avaient été ternis en 2020, face à la crise sanitaire.



Même s'il faut encore rester prudent, nous retrouvons peu à peu ces moments de joie et de vivre ensemble. Les spectacles, les festivités, les animations reprennent leur place dans notre quotidien. L'Espace Culturel René Cassin-La Gare a ainsi pu accueillir le vibrant Festival des Nuits Courtes avec une jeunesse et des artistes heureux de retrouver les salles de spectacles. L'offre culturelle se poursuit avec de jolies surprises pour l'année à venir ! Le Marché de Noël fait son retour cette année et vous attend place de la Bascule et quai Poëy d'Avant. Avec 60 exposants et de nombreuses animations et spectacles pour petits et grands. Nous vous avons concocté un programme féérique pour remettre des étoiles dans nos vies. Et puis nos échanges avec vous, lors des rencontres de quartier, remportent un vif succès, preuve de l'intérêt des Fontenaisiens pour leur ville. **Ensemble nous imaginons des projets pour améliorer notre cadre de vie dans nos quartiers dans une optique d'intérêt général et avec les contraintes budgétaires qui s'imposent parfois.**

Enfin dans le cadre du projet Action cœur de ville, suite à l'enquête menée d'avril à mai, un bureau d'étude a analysé et a retranscrit toutes les réflexions, celles du grand public et celles des commerçants. Avec comme objectif l'aménagement des rues de la République, Dr Audé et Blossac, première pierre du projet du Cœur commerçant de notre belle ville. **En attendant de poursuivre avec vous toutes nos actions pour Fontenay-le-Comte et célébrer ce vivre ensemble qui nous est cher, je vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année et je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Nouvel An le mardi 11 janvier 2022 à 19h à l'Espace Culturel René Cassin-La Gare.**

Ludovic HOCBON

Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée

Sommaire

En images > P2

En avant > P4 - 5

• Cœur de ville

En action > P8 - 9

• Citoyenneté

En clair > P10

• Pistes cyclables

• Travaux

En direct > P11

• Mobilité

En action > P12 - 13

• Proximité

En avant > P14

• Enseignement

En scène > P15

• Culture

En direct > P16 - 17

• Environnement

En face > P18

• Centre de formation

En bref > P19

• Bienvenue

• Jumelage

• Association

En place > P20 - 21

• Commerces

Droit d'expression > P22

En pratique > P23

• Infos pratiques

Directeur de la publication : Ludovic HOCBON

Rédacteur en chef : Ronny LOUINEAU

Rédaction : Jean-Pierre RÉTHORÉ, Laurent

TANGRE, avec le concours des services

municipaux

Crédits photos : Ronny LOUINEAU, Jean-Pierre

RÉTHORÉ, Laurent TANGRE ou précisé

Photo de couverture : Henri REVEILLER

GUILLON

Création graphique : Les Comnambules

Tirage : 8 000 exemplaires

Imprimerie LIO - ISSN : 2426-8232

www.fontenay-le-comte.fr

[facebook.com/ville.fontenaylecomte](https://www.facebook.com/ville.fontenaylecomte)

twitter.com/VilleFontenay



Fontenay-le-Comte
Vendée





Cœur de ville 100 % rue emblématique



Benjamin VERGNAUD
Adjoint à l'Urbanisme
et au Renouvellement urbain

Dans le cadre du projet Action cœur de ville, la Ville souhaite faire de l'aménagement des rues de la République, Dr Audé et Blossac, l'une des premières pierres du projet cœur commerçant de Fontenay-le-Comte.

Soutenir l'activité commerciale, valoriser le cœur de ville et le cadre architectural, développer la nature en ville, améliorer le confort et la sécurité des usagers : l'ambition est forte et les enjeux sont nombreux pour ce secteur fréquenté par les Fontenaisiens et les habitants du territoire. Bâtir un tel projet ne peut se faire qu'avec le concours des habitants et des commerçants locaux. Il a débuté par une enquête d'avril à mai 2021, en direction du grand public et des commerçants et lors de permanences, rue de la République et place du Commerce, où les habitants étaient invités à exprimer en direct leurs attentes. Cette enquête, véritable sondage d'opinion, permet ainsi de cerner les pratiques et le ressenti des usagers de cet axe majeur de notre commune et les attentes que ce soit celles des commerçants ou des habitants.



Rencontre avec les commerçants, le 4 octobre

Un comité d'accompagnement d'une trentaine de personnes

composé de commerçants, d'habitants, de membres des instances de démocratie de proximité s'est retrouvé pour deux séances en mairie, le lundi 31 mai et le lundi 20 septembre. Sa mission ; enrichir la réflexion tout au long du projet et exprimer un avis motivé qui viendra éclairer la décision des élus. Ensuite il suivra les grandes étapes du chantier.



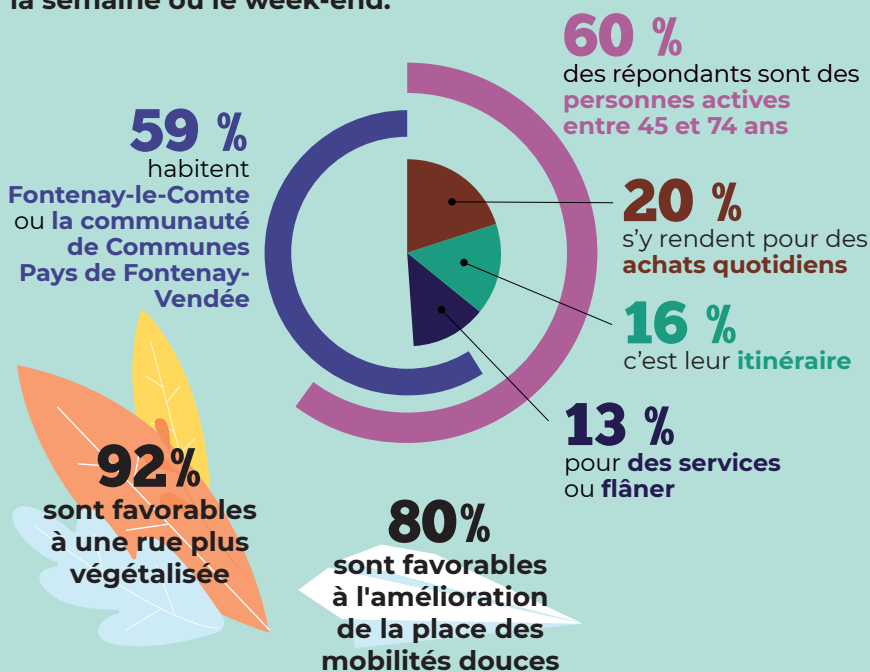
La rue de la République, 100 % rue emblématique



Les résultats de l'enquête publique

Un bureau d'étude a analysé et a retranscrit toutes les réflexions, celles du grand public et celles des commerçants, une étape nécessaire à l'étude de faisabilité du projet.

La majorité des personnes interrogées se déplace rue de la République, rue Blossac et rue du Dr Audé, principalement en voiture ou à pied pour environ 15 à 30 minutes en journée, la semaine ou le week-end.



Les prochaines étapes du projet

Sur la base des résultats de l'enquête, différentes concertations se sont tenues avec les riverains et les commerçants. Plusieurs scénarios envisagés vont être soumis à un bureau d'études qui va travailler sur la faisabilité et la cohérence des propositions. L'année 2022 sera celle de l'esquisse du projet. Une fois le tout validé et les financements aboutis, les travaux eux ne débuteront qu'en 2023.

**20
21** Concertation
Expertises

**20
22** Esquisse du projet

**20
23** Début des travaux

Perception

- **52%** : déplacements non sécurisés pour les mobilités douces
- **59%** : rue trop minérale
- **64%** : paysage architectural de qualité
- **76%** : la rue et les abords sont propres et bien entretenus

Attentes

- Davantage de végétation, plus de nature
- Un embellissement de l'espace public, améliorer la qualité générale des rues du secteur
- Davantage d'aménagement pour les cycles
- Une meilleure mise en valeur des bâtiments, des passages, de la rivière Vendée
- Sécurisation et ralentissement du trafic



Animation
L'esprit de Noël

Les joueurs de feu de la compagnie Akouma reviennent pour un spectacle pyrotechnique.



Matthias LEMOINE
Conseiller municipal
délégué à l'Animation,
au Commerce et à la
Biennale

Cette année la magie de Noël revient pour notre plus grand plaisir. Rendez-vous du 17 au 19 décembre, de la place de la Bascule au quai Poëy d'Avant, pour le traditionnel Marché de Noël où 60 exposants vous attendent. Sans oublier l'expo Lego sur 300 m², l'arrivée du Père Noël le samedi soir et le feu d'artifice, ou encore la traditionnelle photo. Et plein de spectacles et de surprises. Des moments chaleureux à partager ensemble et en famille !



60
exposants
vous attendent



Des animations

Exposition de LEGO avec l'association CREABRICK

Sous chapiteau (rue du Port), 300 m² consacrés à la célèbre brique ! Plusieurs ateliers se succéderont avec une activité Duplo pour les plus petits.

Tout public

Vendredi 17 décembre de 17h à 21h

Samedi 18 décembre de 10h à 21h

Dimanche 19 décembre de 10h à 20h

Entrée et ateliers gratuits.

Ma caricature

Le caricaturiste Philippe PETIT vous croquera en noir et blanc ou en couleurs, en l'espace de quelques minutes.

Le samedi 18 décembre et dimanche 19 décembre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Maquillage

Des séances de maquillage féérique pour enfants !

Samedi 18 et dimanche 19 décembre de 10h30 à 13h et de 14h à 19h.

Des spectacles

Musique en fête

La Banda El Gruppetto (cuivres et percussions) déambulera dans les rues le vendredi soir lors de l'inauguration du Marché de Noël.

Vendredi 17 décembre à 18h15 et 19h30 : déambulation rue Georges Clemenceau, rue de la République, Passage du Commerce, rue du Port et Marché de Noël.

Joueurs de feu

Un spectacle de la Compagnie AKOUMA qui monte crescendo entre pyrotechnie clownesque, danse et musique envoûtante. 25 mn d'incendie scénique jusqu'au feu d'artifice final.

Dimanche 19 décembre à 18h30 (durée 25 minutes). Gratuit près du skate-park avec tribunes installées.

Promenade en calèche

Montez dans la calèche de Jérôme avec les Roulottes de l'Abbaye pour une petite balade dans les rues de la ville.

Samedi 18 et dimanche 19 décembre de 11h à 19h, près de la place de la Bascule (rue du Port) - Gratuit.

Feu d'artifice

Rendez-vous sur le quai Poëy d'Avant ou sur le quai Victor-Hugo pour le spectacle pyromusical, le ciel de Fontenay s'illuminera de mille feux à partir de la passerelle.

Samedi 18 décembre à 19h15.

Le Temps des Jeux

Laissez-vous surprendre par l'univers magique des jeux en bois.

Samedi 18 et dimanche 19 décembre de 10h à 12h et de 14h à 18h, sous chapiteau.

Le manège

Embarquez et tournez à bord de ce joli manège de chevaux de bois, de voitures et de personnages de dessins animés.

Présent du samedi 4 décembre 2021 au dimanche 3 janvier 2022 inclus Place de la Bascule.

Photos du Père Noël

Ça se passe sous la yourte du Père Noël pour une série de photos à coup sûr surprenantes et amusantes !

Samedi 18 décembre avec Central Photo de 10h à 12h et de 15h à 18h. Dimanche 15 décembre avec l'Atelier Photographique de 10h à 12h et de 15h à 18h.



Conte de Noël

Cette année le Père Noël veut s'amuser et décide d'aller faire du ski avec son ami le bonhomme de neige... Mais n'est-ce pas un peu dangereux, à quelques jours de Noël ? Un spectacle tout public, gratuit, de 15 à 20 minutes, qui se déroule dans la roulotte de la Cie du Rêve.

Samedi 18 décembre, 3 séances à 11h - 15h - 17h. Dimanche 19 décembre, 3 séances à 11h - 15h - 17h.

Déambulation lumineuse

La compagnie ALAGOS arrive avec 2 échassiers et 2 danseuses pour un spectacle féérique lumineux entièrement chorégraphié en musique. Spectacle tout public, gratuit - durée 30 minutes

Samedi 18 décembre à 11h au marché des Halles / à 15h : rue Georges Clemenceau, rue de la République, rue Kléber, rue du Port et à 18h au Marché de Noël.

Dimanche 19 décembre à 14h30 et à 16h30 : rue Georges Clemenceau, rue de la République, rue Kléber, rue du Port et à 18h au Marché de Noël.





Citoyenneté

3 piliers, 9 orientations, 23 actions !



Ghislaine LÉGERON
Adjointe aux Solidarités
et à la Vie citoyenne

Le 2 avril dernier, Ludovic Hocbon, maire de Fontenay-le-Comte et président de la Communauté de communes ainsi que Grégory Lecru, sous-préfet, ont signé le protocole d'engagement qui renforce et prolonge jusqu'au 31 décembre 2022 le dispositif du Contrat de Ville qui couvre les quartiers prioritaires Centre et Moulins Liot.

Ci-dessus, la Cie Les artisans rêveurs en plein spectacle au cœur de la cité.

Cohésion sociale, renouvellement urbain, développement économique et emploi ; le Contrat de Ville s'appuie sur ces trois piliers qui fixent les domaines d'intervention de l'État et de la Ville et tendent à réduire les inégalités en matière d'offre et de qualité de services. Sur cette base, en cohérence avec les priorités retenues par l'État, la Ville s'engage dans les neuf orientations suivantes :

- **L'éducation** : garantir la continuité et favoriser la réussite éducative, et développer le soutien à la parentalité.
- **La santé** : lutter contre le non-recours aux soins et réduire la précarité sanitaire.
- **La promotion de la culture.**
- **L'accès aux droits** et l'inclusion numérique.
- **Le renforcement de la solidarité** et du lien social.
- **Le renouvellement urbain** (sur le quartier des Moulins et les îlots dégradés du quartier Centre-Loges).
- **L'amélioration du cadre de vie.**
- **La tranquillité publique** et la prévention de la délinquance.



• **L'insertion professionnelle.**

Des orientations qui se déclinent ensuite en 23 actions concrètes, portées par les services municipaux et avec la mobilisation des partenaires associatifs locaux, concernant l'emploi, le cadre de vie et la cohésion sociale.

Ci-dessus, Ludovic Hocbon, maire de Fontenay-le-Comte et président de la Communauté de communes et Grégory Lecru, sous-préfet, ont signé le protocole qui renforce le dispositif du Contrat de ville, le 2 avril 2021.

Des clowns dans la cité



Parmi ces nombreuses actions et projets :

- des travaux, comme ceux de l'aménagement de la rue du Gaingalet et du parvis du collège Tiraqueau qui se sont achevés en septembre,
- des interventions, Manger-bouger pour les seniors, par exemple, débutées en octobre dernier, avec des ateliers cuisine animés par une diététicienne diplômée et des ateliers de gymnastique adaptée, avec un animateur diplômé, le tout ici porté par le Conseil citoyen Centre-Moulins Liot,
- des spectacles gratuits avec, entre autres, le projet *Les clowns dans la cité*. Où quand la compagnie **Les Artisans rêveurs investit un quartier pour y proposer différentes interventions, à la sortie des écoles ou au cœur de la cité, améliorant le cadre de vie et l'accès à l'offre culturelle**. Ainsi les aventures d'Aimé et de Paulette initiées en septembre avec un premier spectacle dans le jardin des Jacobins se poursuivent dans le quartier des Moulins jusqu'en décembre avec quatre autres animations qui feront l'objet d'une restitution avec exposition le samedi 29 janvier.

La magie du conte revient pour les fêtes

Le comité local de la Croix-Rouge française en partenariat avec le CCAS de la Ville de Fontenay-le-Comte a décidé d'offrir aux enfants à partir de 3 ans un beau spectacle musical de fin d'année : **Le voyage de Lulu**.

Il s'agit d'un spectacle ludique et participatif, qui alterne réalité et imaginaire, construit à partir de nos souvenirs d'enfants teintés d'univers sonores et colorés. Les trois complices, Marie Fournier, Mathieu Fort et Manu Monnet, de la Cie Les Expl'Orateurs nous embarquent en musique sur les pas de Lulu. Petite fille curieuse et vagabonde, elle part à la recherche de nouveaux horizons, à la découverte du monde et de ses cultures, comme son Papy qui lui racontait les histoires de ses voyages, les odeurs, les saveurs, les couleurs... Seule dans cette traversée onirique, elle rencontre plusieurs personnages qui vont la faire grandir et l'emmener vers des chemins peuplés de musique et d'imaginaire. Une histoire qui se vit, se danse, se chante, où les enfants deviennent à la fois acteurs et spectateurs.



Deux représentations se tiendront au Théâtre municipal, rue Rabelais à 14h30 et à 17 heures, le mercredi 22 décembre. Avec aussi la participation de la Cie Les Artisans rêveurs et quelques autres surprises.

Prochains rendez-vous ouverts à tous avec Les clowns dans la cité

Répétition publique "le petit vélo"

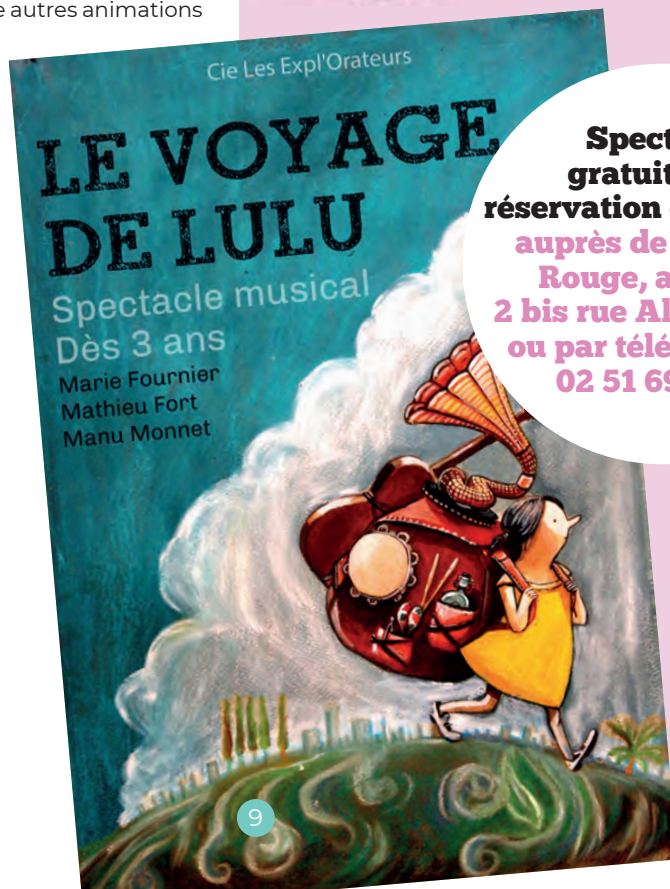
JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 À 13H30 AU THÉÂTRE MUNICIPAL (RUE RABELAIS)

Noël au cœur de la cité Spectacle suivi d'un goûter

SAMEDI 18 DÉCEMBRE 2021 À 15 H SUR L'ESPLANADE DU CENTRE COMMERCIAL DES MOULINS

Restitution (exposition-vernissage-verre de l'amitié)

SAMEDI 29 JANVIER 2022 APRÈS-MIDI SUR L'ESPLANADE DU CENTRE COMMERCIAL DES MOULINS



Spectacle gratuit mais réservation obligatoire auprès de la Croix-Rouge, au local, 2 bis rue Albert Laval ou par téléphone au 02 51 69 21 68

Pistes cyclables 5 kilomètres de plus



Jean-Pierre PÉTORIN
Adjoint à la
Voirie et aux
bâtiments

Dans le cadre de son plan de développement des mobilités douces, la Ville a entrepris des travaux d'aménagement sur l'avenue du Général de Gaulle entre le rond-point de l'Europe et le pont du Chail.

Si sur l'avenue du Général de Gaulle des tronçons de pistes existaient, l'objectif ici est de créer une continuité et d'obtenir une voie verte visible et entièrement sécurisée. Entre le rond-point de Diosig et la Vendée, la voie se poursuivra jusqu'au rond-point de l'Europe avec une jonction permettant de rejoindre la Transfontenaysienne via la Plaine des sports.

Des travaux concernent aussi sur cet axe les piétons et les personnes à mobilité réduite (PMR). La durée prévisionnelle des travaux est de trois mois. Commencés début octobre, ils portent sur la suppression ou la modification des îlots directionnels latéraux, afin d'assurer la continuité de la bande cyclable. Il est également prévu un renforcement de la signalisation horizontale sur les giratoires avec une reprise du marquage au sol et la pose d'un séparateur de voies avec bandes réfléchissantes. La circulation est maintenue pendant la durée des travaux.



5 km
de pistes visibles
et sécurisées

3 mois
de travaux

319 435 € HT

100 000 euros Ville de
Fontenay-le-Comte

100 000 euros Communauté
de communes Pays de
Fontenay-Vendée

119 435 euros de subventions
dans le cadre de la DSIL
(Dotation de soutien à
l'investissement local).



Travaux Le parvis c'est fini

Les travaux d'aménagement des abords du collège André-Tiraqueau sont achevés.

L'inauguration
de ce bel ouvrage est
prévue le 26 novembre à
9 heures. À cette occasion
des végétaux seront
plantés avec les collégiens
et les habitants du
quartier.

Partie intégrante de la requalification urbaine du quartier des Moulins, il s'agissait de sécuriser les différents accès (piétons, collégiens et personnel enseignant) et de créer un parking avec quais pour les bus, sans oublier la réfection de la voirie devant le collège et la rue du Gaingalet, l'arrivée d'un éclairage public en LED, la création d'un mail piéton arboré et d'une bande cyclable.



Mobilité

“La route c’est pas la jungle !”


Stéphane BOUILLAUD

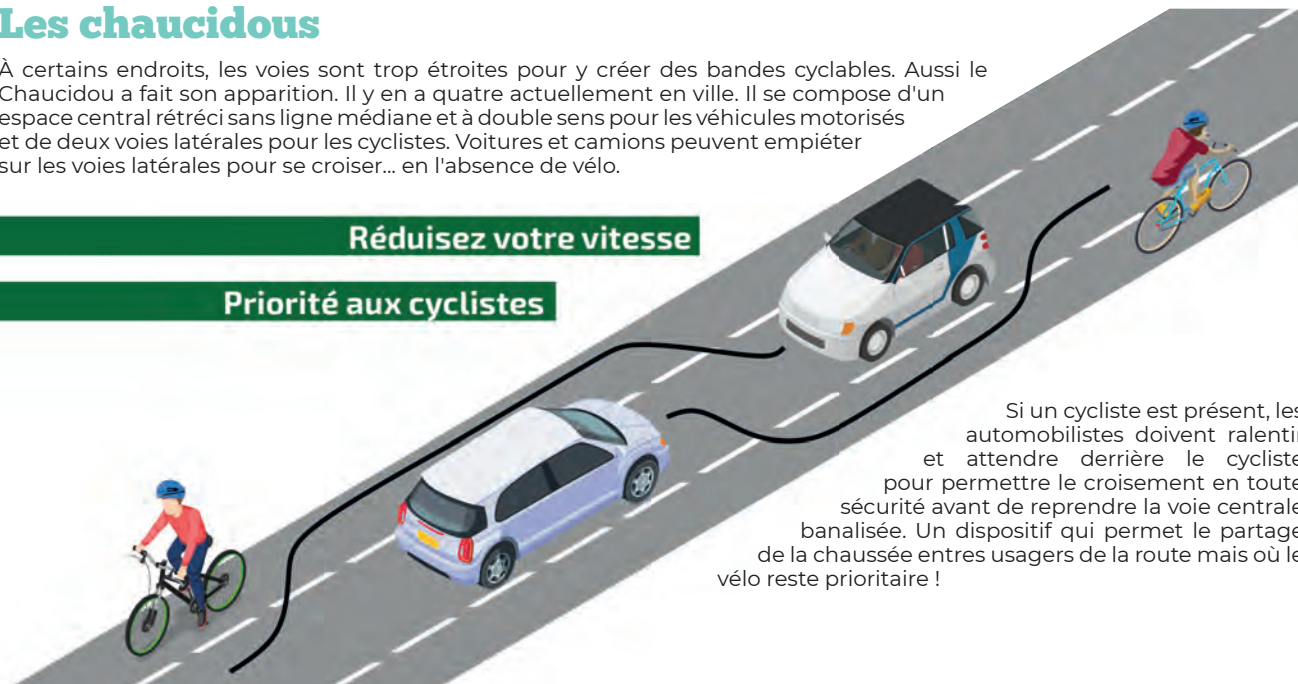
Conseiller municipal délégué aux Transports et mobilités

Les modes de déplacements actifs - marche et vélo - deviennent de plus en plus pertinents en milieu urbain. Leurs vertus sanitaires et environnementales et leurs faibles coûts les placent en effet au cœur des solutions dans les politiques de déplacement face au tout automobile. Mais beaucoup reste encore à faire pour que chaque usager respecte l'autre et apprenne à partager la route.

La Ville de Fontenay-le-Comte continue à développer des infrastructures et des dispositifs pour promouvoir les mobilités douces et permettre aux usagers du vélo, de plus en plus nombreux, de circuler en toute sécurité.

Les chaucidou

À certains endroits, les voies sont trop étroites pour y créer des bandes cyclables. Aussi le Chaucidou a fait son apparition. Il y en a quatre actuellement en ville. Il se compose d'un espace central rétréci sans ligne médiane et à double sens pour les véhicules motorisés et de deux voies latérales pour les cyclistes. Voitures et camions peuvent empiéter sur les voies latérales pour se croiser... en l'absence de vélo.

Réduisez votre vitesse
Priorité aux cyclistes


Si un cycliste est présent, les automobilistes doivent ralentir et attendre derrière le cycliste pour permettre le croisement en toute sécurité avant de reprendre la voie centrale banalisée. Un dispositif qui permet le partage de la chaussée entre usagers de la route mais où le vélo reste prioritaire !

Appliquons les règles de base de la sécurité routière

Si en ville le vélo reste le moyen de transport à privilégier parce que rapide et facile pour se garer, les comportements entre usagers doivent évoluer. Aucun aménagement ne remplacera la vigilance et le bon comportement de chacun. L'accident de la circulation résulte, le plus souvent, de la conjonction de multiples éléments liés au comportement du conducteur. Il ne s'agit pas de stigmatiser l'automobiliste, mais de rappeler qu'il côtoie des usagers de la route plus fragiles qui, eux, n'ont pas de carrosserie comme protection. En fait, chacun doit prendre en compte l'usager plus fragile que lui. Ce sont les bases de la cohabitation et du savoir vivre ensemble, voire celles du code de la route. À pied, à vélo, en fauteuil roulant, avec une poussette, à moto, en auto, ..., partageons l'espace public et respectons les règles de circulation. La sécurité de tous dépend avant tout de notre comportement.

Alors prudence et faites du vélo !


Le conseil des mobilités douces

La Ville s'est dotée d'une nouvelle instance : le Conseil des mobilités douces.

Il est composé de 12 habitants accompagnés de la cheffe de projet démocratie de proximité, d'un agent en charge des Aménagements Mobilité et Paysage et du conseiller municipal délégué aux transports et aux mobilités, Stéphane Bouillaud. Les membres de cette représentation citoyenne réfléchissent au développement d'aménagements adaptés en ville à l'usage du vélo, de la marche et des transports en commun.



Proximité

Quel projet pour mon quartier ?

**Christelle Trudeau**

Conseillère municipale déléguée à la démocratie de proximité

En automne, la Ville a organisé des ateliers participatifs avec les habitants pour que tous travaillent ensemble au développement de projets relevant de l'intérêt général et favorisant le bon vivre ensemble et la valorisation des atouts du quartier.

L'objectif était de réfléchir et de travailler ensemble au développement de projets bénéfiques à tous les habitants du quartier : aménager un parc, organiser des moments conviviaux, mettre en place un composteur collectif, participer au fleurissement du quartier, etc. Les idées et les sujets sont vastes et dépendent des nécessités propres à chaque quartier. Cette série de sept rencontres, sous forme d'atelier participatif, faisait suite aux requêtes, doléances et interrogations exprimées lors des derniers échanges enregistrés cet été (voir encart)*. Une façon concrète de réfléchir ensemble sur les projets qui pourraient éclore.

Cette nouvelle façon de rencontrer les habitants en a surpris quelques-uns mais la plupart se sont prêtés au jeu et ont apprécié "de se mettre au travail". Des groupes de travail rassemblant les habitants investis dans les différents projets qui ont émergé pendant les ateliers se sont formés. Ils seront amenés à se rencontrer à nouveau pour continuer la construction des projets, évaluer la possibilité de réalisation, déterminer les moyens nécessaires, avant que les projets aboutis soient soumis au conseil municipal.

i Vous voulez rejoindre un groupe de travail ? Obtenir des informations ?

Vous pouvez contacter Marie-Laure DUFAY 02 51 53 41 77
ou democratie.proximite@ville-fontenaylecomte.fr

**340**
requêtes

*Lors des premières rencontres de quartier qui se sont déroulées en plein-air du 25 mai au 19 juin, près de 340 requêtes (principalement des demandes d'aménagement de voirie et des demandes d'intervention/de réparation) ont été enregistrées, à ce jour 78 % sont traitées ou en cours de traitement. Toutes les demandes ne pourront recevoir un avis favorable, dans ce cas ce sera expliqué aux habitants.

Les idées de projets par quartier

Les projets listés vont être travaillés avec les habitants investis, leur faisabilité sera évaluée par les techniciens avant d'être soumis à l'approbation du Conseil municipal puis à celui des habitants du quartier.



Cœur de Cité

- Participer à l'aménagement du Parc Baron et revoir notamment toute la signalétique
- Tester le principe d'olympiades inter-quartiers
- Créer une communauté de voisins solidaires pour échanges de bons procédés basés sur la gratuité.
- Améliorer la collecte des déchets : information, communication, collecte des déchets compostables et des encombrants
- Végétaliser le quartier et notamment les pieds de mur.

Transfontenaysienne

- Organiser une marche le long de la Transfontenaysienne pour faire se rencontrer tous les habitants aux abords de l'ECC.
- Aménager un espace au cœur du quartier pouvant abriter des activités, des jeux pour enfants, ados et adultes.

Les Moulins

- Accompagner et aider à la réouverture de la bibliothèque.
- Aménager le boulodrome et l'espace autour de l'espace Jean-Jaurès et organiser des animations ponctuelles pour les habitants.
- Aménager une aire fermée pour que les chiens puissent y courir librement sans déranger les habitants.
- Offrir un espace de jardinage adapté et en libre accès.

Saint-Médard Boisse Bioisais

- Créer une aire de jeux pour les enfants et les adolescents.
- Aménager le terrain de pétanque rue du Désert.

Charzais-Granges-Ardennes

- Rendre le parc de la Fontaine plus accessible et plus attractif.
- Organiser des animations et aménager la place autour de la salle municipale pour en faire un point de rencontre.
- Créer des jardins de rue, organiser des concours de fleurissement.

Les Trois Canons

- Aménager le square Chamiraud.
- Permettre l'accès à un composteur collectif pour les personnes qui résident en appartement ou maison sans composteur.
- Proposer des animations pour les habitants du quartier (balade, après-midi jeux...).

Porteau Saint-Thomas

- Imaginer un sentier de déambulation à travers le quartier.
- Organiser des rencontres à thèmes et des animations pour se connaître et s'entraider.
- Mettre en valeur le parc du Porteau en améliorant son accessibilité et son aménagement.





Enseignement

Une fresque murale aux Jacobins



Les élèves de l'école des Jacobins en plein travail de peinture / © photo CAUE



Christelle ROUHAUD
Adjointe à l'Enseignement et à la Jeunesse

D'avril à juin, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école des Jacobins à Fontenay-le-Comte ont bénéficié de séances d'initiation à l'architecture par l'observation et le dessin avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Vendée.

L'atelier baptisé "une façade", proposé par l'Inspection Académique et piloté par le CAUE s'est déroulé avec les classes de Yann Rivoal et Jean-Jacques Bouillon tous deux enseignants aux Jacobins. "Ce genre d'atelier, précise Vinciane Beaupin, chargée de missions pour le CAUE et intervenante, comporte plusieurs séances qui permettent de donner des bases

de notions architecturales aux élèves (vocabulaire, style, rythmes, périodes...). Il apporte aux enfants un regard critique sur l'environnement bâti. Il sollicite les compétences graphiques et rédactionnelles pour exprimer et présenter les résultats de leurs observations. Il s'inscrit complètement dans le parcours éducatif, artistique et culturel des enfants de cet âge".

La première étape commence par une séance d'initiation au vocabulaire de base de la façade. Ce qui permet, bien sûr, d'acquérir le vocabulaire mais aussi de s'initier à l'observation d'une façade et aux différents styles architecturaux. Puis les élèves se baladent en ville, ici ils se sont rendus rue des Loges, place Belliard et autour de la passerelle Jean-Chevolleau, pour quelques séances d'observation, de croquis et de dessins. Après plusieurs séances à dessiner des façades en ville et à échanger sur leurs œuvres, le travail final a été retranscrit sur un mur de l'école ! Une belle fresque de 2 mètres sur 8 mètres de long qui parade désormais dans la cour de l'école.





Culture

Des spectacles à s'offrir ou à offrir !

Le Grand voyage d'Annabelle
Un conte musical jeune public à partir de 5 ans.

Dernières places



Sylvie SAINT-CYR
Adjointe à la Culture

Prochains rendez-vous à ne pas manquer à l'Espace Culturel René Cassin-La Gare pour petits et grands. L'occasion d'offrir, en cette fin d'année, des places de spectacles ! Un chouette cadeau pour les fêtes !

Le Grand voyage d'Annabelle

Un conte musical jeune public à partir de 5 ans.

MARDI 7 DÉCEMBRE 2021 À 19H,
ESPACE RENÉ CASSIN - LA GARE
(TARIFS : 15 € / 12 € / 8 €).

À la veille de la grande migration pour l'Afrique, Annabelle l'hirondelle se casse une aile. Suite aux encouragements de Michel, un hérisson bienveillant, elle décide de rallier le Sénégal par ses propres moyens. Voici le point de départ d'une aventure riche en rencontres, en rebondissements et en chansons.

Interprétés par trois musiciens-comédiens-chanteurs, on se laisse happer par ces jolis textes de Vincent Tirilly et ces superbes mélodies. Le livre disque existe aussi avec les voix d'Olivia Ruiz, Alexis HK, Adrienne Pauly, Didier Wampas, Carmen Maria Vega, Magyd Cherfi, Nery ou encore Simon Mimoun !

Lâcher-Prise

Spectacle de cirque tout public avec la Cie Croche.

VENDREDI 7 JANVIER À 20H30,
ESPACE RENÉ CASSIN - LA GARE
(TARIFS : 15 € / 12 € / 8 €).



Ils sont 3 : Josselin, le circassien, Thong, le danseur et Alex, auteur-compositeur-interprète. Trois artistes quadragénaires pratiquant des disciplines différentes mais animés par les mêmes interrogations : le désir de se retrouver humainement, artistiquement pour témoigner de leur vécu et du rapport à la création avec un corps vieillissant mais une âme d'enfant intacte ! Placé au plus proche des artistes dans un espace scénique circulaire, le spectateur accède à de nouveaux horizons. C'est une histoire d'interactions, de réciprocités, de complicités, de liens... "Lâcher-prise", c'est se mettre en harmonie avec la vie et cesser de nager à contrecourant.

Speakeasy

MARDI 21 DÉCEMBRE À 20H30
(TARIFS : 22 € / 17 € / 12 €)

Les six circassiens de la Compagnie The Rat Pack nous font vivre une histoire haletante à travers des numéros époustouflants. Faites vite, il ne reste plus que quelques places de disponibles !

Folle Journée en Région

La Folle Journée de Nantes en région des Pays de la Loire se tiendra du 21 au 23 janvier 2022 dans 19 communes ligériennes. Programme et tarifs disponibles à l'Espace culturel René Cassin-La Gare en décembre.

Ouverture de la billetterie à partir du 11 décembre 2021.

Attention, fermeture exceptionnelle de la billetterie à partir du 22 décembre 2021 jusqu'au 3 janvier 2022.

Informations / Réservations :
02 51 00 05 00 ou
ecc.r.cassin@ville-fontenaylecomte.fr



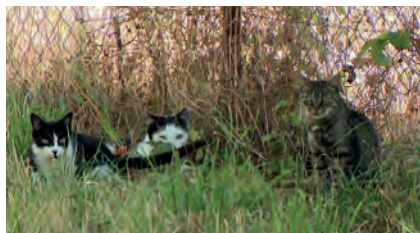
Environnement

Stop à leur prolifération



Anne HUETZ • Adjointe à l'Environnement et au Cadre de vie

Deuxième partie de notre dossier "stop aux nuisibles", avec deux espèces miniatures mais, au combien nuisibles et envahissantes, ainsi qu'un focus sur la lutte contre la prolifération des chats errants qui peut devenir une source de désagrément et de souci de salubrité publique.



Chats errants

La stérilisation et l'identification des chats errants se poursuivent.

Une première campagne de stérilisation des chats errants présents sur la commune a été menée fin 2020. En 2021, un partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis a été signé pour des opérations de stérilisation

et d'identification des chats errants du territoire communal. Leur prolifération engendre des problèmes de salubrité publique et de souffrance animale. Les chats errants sont des chats domestiques nés dans de mauvaises conditions, abandonnés, ils ont des vies courtes et généralement tristes. Il faut savoir qu'en quatre ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons. Un chiffre qui a de quoi donner le tournis... Aussi, afin de limiter leur population, la Ville prend des dispositions pour qu'ils soient stérilisés. Cette campagne comprend la capture, la stérilisation, l'identification et la remise en liberté de l'animal sur son lieu de capture. Un partenariat avec la menuiserie de réinsertion des détenus de la Maison d'arrêt est en cours afin de fabriquer des abris pour ces chats errants. Pour renforcer l'efficacité de cette opération, vous pouvez participer dans votre quartier en aidant les services municipaux au piégeage de ces chats. Pour cela, contactez le service Environnement au 02 51 53 41 33.

Rappel aux propriétaires de chats

Le propriétaire est responsable des dégâts que son animal pourrait causer. Sa responsabilité civile ainsi que pénale peut être engagée. En outre, tout chat de plus de 7 mois, né après le 1^{er} janvier 2012, doit être identifié.



La campagne de stérilisation des chats errants représente pour 2021 un coût de 1 750 euros



Les chenilles du pin, dites chenilles processionnaires, vont descendre de l'arbre sur une période de décembre à mai en procession, c'est-à-dire en file indienne, pour ensuite s'enterrer sous terre. C'est là qu'il faut placer un piège autour de l'arbre.

Chenilles urticantes

Depuis quelques années, des colonies de chenilles processionnaires du chêne et du pin, sont observées. Ces chenilles aux poils urticants peuvent occasionner des réactions cutanées, oculaires ou encore des difficultés respiratoires. Il faut donc éviter tout contact avec les chenilles, les nids et les branches infestées ! Si vous constatez ce problème dans votre jardin et que vos arbres sont infectés, plusieurs solutions sont envisageables :

- couper et brûler la branche portant le nid (cocon blanc) en respectant des consignes de sécurité strictes (port d'une tenue couvrante, de gants, d'un masque, ne pas rester sous le nid...)
- poser en mai sur chacun des arbres infestés un piège à phéromone pour capturer les papillons
- installer en octobre et février sur chacun des arbres infestés un piège pour capturer les chenilles.

Bon à savoir :

vous pouvez favoriser l'installation dans votre jardin d'un certain nombre de prédateurs naturels des chenilles (mésange, huppe fasciée, chauve-souris...) en installant des nichoirs et en laissant la flore spontanée se développer dans quelques zones.



Moustiques et moustiques tigres

Vecteurs potentiels de maladies, les moustiques ne sont pas nos amis. Il existe de nombreuses espèces de moustiques dans notre région, chacune à ses spécificités : taille, distance de vol à partir du gîte larvaire, période d'activité, nuisance... mais toutes ont besoin d'eau stagnante pour se développer car leurs larves sont aquatiques. Pour limiter leur prolifération, la bienveillance de chacun est donc nécessaire. En effet, **il faut agir préventivement en limitant les points d'eau stagnante autour de chez soi**. Pensez à recouvrir d'un couvercle ou d'un film plastique les récupérateurs d'eau, fûts, citernes et bassines. Vider au moins une fois par semaine, les soucoupes, vases, seaux... Vérifier le bon écoulement des gouttières et évacuer les débris (pneus, boîtes de conserves...). **En détruisant ainsi les lieux de ponte, les actions de chacun contribueront à limiter fortement les populations de moustiques.**

Environnement Permis de fleurir



Anne HUETZ • Adjointe à l'Environnement et au Cadre de vie

La Ville relance son partenariat avec les riverains intéressés par le fleurissement des pieds de mur ou façade de leur propriété. La végétalisation et le fleurissement, on s'y met tous !

Depuis 2019, la Ville de Fontenay-le-Comte, labellisée Ville fleurie avec 3 fleurs, a mis en place une convention pour mettre à disposition des habitants qui le souhaitent la partie des espaces du domaine public (pied de façade ou mur), en rive de leur façade ou en limite de leur propriété afin d'embellir le cadre de vie. Aujourd'hui elle souhaite renforcer cette initiative de convention partout où cela est possible, notamment en cœur de cité. C'est quand même plus beau une ville fleurie !



Mode d'emploi

Les services municipaux interviennent dans un premier temps pour étudier sur place la faisabilité de l'aménagement végétalisé, l'emprise au sol sur le domaine public, puis pour préparer la zone de plantation. L'entretien est ensuite à la charge du demandeur. Les plantes utilisées sont essentiellement des vivaces, des annuelles telles que solidago, fuchsia vivace, lavande. Il peut être envisagé de planter aussi des grimpantes, rosiers, jasmins etc... le long des murs, pour embellir et limiter la chaleur en été dans les rues et les maisons.

La Ville fournit les premières plantations ensuite le propriétaire s'engage quant à lui à entretenir régulièrement les parterres (taille, enlèvement des herbes indésirables, remplacement des plantes mortes à ses frais). Il s'engage également à n'apporter aucune modification sans accord préalable de la Ville et à ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

i Si vous êtes intéressés, contactez les Services techniques municipaux au 02 51 53 41 19 ou par mail : espacesverts@ville-fontenaylecomte.fr

Tous actifs pour la propreté de la ville

La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains. L'entretien des trottoirs doit être assuré par le riverain le long de sa propriété, en toute saison, et particulièrement à la chute des feuilles. Conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental, "chaque habitant d'une commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété". Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage ou encore le salage des trottoirs lors de périodes de gel. En cas d'accident, la responsabilité du riverain peut être engagée.

Centre de formation Des formations et un restaurant ouverts à tous

À Fontenay-le-Comte, au 16 rue des Gravants, depuis le 6 septembre, les élèves de l'école de production des Établières vous accueillent dans le restaurant Les trois couleurs avec des plats entièrement cuisinés et servis par leurs bons soins.

Le restaurant est situé au sein de la résidence "Les 3 portes", un lieu bien connu des Fontenaisiens qui s'appelait autrefois "foyer de jeunes travailleurs". La résidence, reprise en gestion en 2018 par le groupe Les Établières*, comprend maintenant trois pôles de compétences au sein du même établissement : logement, formation et restauration.



Le restaurant Les trois couleurs

Parmi les formations proposées sur le site de Fontenay, un CAP production et service en restauration, reconnu par l'État et certifié par l'Éducation nationale, prépare en deux ans une dizaine de passionnés aux métiers liés à

la restauration collective ou commerciale. Ces apprentis cuisiniers alternent 70 % du temps de formation en production encadrée par des professionnels de la restauration et 30 % en cours adaptés au niveau de chacun. Pour Fabien Vary, le responsable du centre de formation de Fontenay-le-Comte il est important de "faire pour apprendre". Ainsi, les élèves se retrouvent chaque matin en immersion totale dans la préparation des repas et ensuite au service, sous forme de self. Ils peuvent alors directement évaluer la satisfaction des clients et le travail accompli. "La salle de restaurant, d'une capacité de 80 couverts démarre à 30 pour le moment, précise Fabien, compte tenu du nombre d'élèves et sans oublier qu'ils sont en apprentissage. Il reste d'ailleurs des places pour cette formation, alors avis aux jeunes intéressés".

Le restaurant "Les trois couleurs" propose un menu unique par jour avec **entrée et plat ou plat et dessert à 8 €** et un menu complet : **entrée, plat et dessert à 10 €**.



La résidence "les 3 portes" et le restaurant "Les trois couleurs" au 16 rue des Gravants



Service en salle pour les élèves



Préparation des repas, chaque matin, encadrée par des maîtres professionnels.

Les menus de la semaine sont communiqués sur la page Facebook : restaurant Les 3 Couleurs.

La réservation est indispensable au 07 57 47 77 92.

Le service se fait du lundi au vendredi de 12 h à 13h30.

Bon appétit !

* Les Etablières

Les Établières regroupe trois associations : l'école des Établières, Agropolis et Armonia.

Agropolis recense 9 résidences basées en Vendée dont la résidence "Les 3 portes" située à Fontenay-le-Comte qui comporte 93 logements.

L'école des Établières exerce sur 5 sites en Vendée et couvre 11 filières professionnelles, avec plus de 40 formations allant de la 4^e jusqu'au Bac+3.

Armonia propose des activités sportives et de loisirs aux élèves et étudiants pendant leur scolarité.

i Plus d'infos sur le site : www.etablieres.fr



Bienvenue

Accueil des nouveaux arrivants

Vous êtes arrivés à Fontenay-le-Comte en 2020 ou 2021 ?

La Ville en partenariat avec l'association AVF (Accueil des villes françaises) de Fontenay-le-Comte et son président Marceau BADRÉ ont élaboré un programme pour accueillir les nouveaux arrivants. **La matinée, placée sous le signe de la convivialité, se déroulera samedi 11 décembre à 10 heures, salle d'honneur de la Mairie.** L'occasion de rencontrer et d'échanger avec vos élus, l'AVF et les responsables des services municipaux et de découvrir les richesses de votre nouvelle ville. Ce temps d'échange se terminera autour d'un cocktail en mairie et la remise d'un kit de bienvenue.

Si vous êtes nouvel arrivant et que vous n'avez pas reçu votre invitation, faites-vous connaître en complétant, au plus tard le vendredi 26 novembre, le formulaire en ligne sur le site de la Ville www.fontenay-le-comte.fr



Association AVF

L'association Accueil des Villes Françaises, est composée exclusivement de bénévoles, ceux-ci accueillent et aident depuis 50 ans les nouveaux arrivants de Fontenay-le-Comte à se recréer des liens relationnels. Pour ce faire, l'AVF propose tout un panel d'activités et d'animations qui sont des supports d'accueil et vont tous dans ce sens. Si vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement mieux nous connaître vous serez toujours les bienvenus ! Pour cela, toute une équipe de bénévoles se tient à votre disposition lors de nos permanences d'accueil : tous les jeudis de 14h30 à 16h30 sauf pendant les vacances scolaires.

i AVF Fontenay,
9 rue Pierre Brissot,
85200 Fontenay-le-Comte
ou par mail à :
vvavf.fontenay85@wanadoo.fr



Association d'insertion

Atout Linge a déménagé

Les locaux de l'atelier de confection d'Atout Linge situés à Fontenay-le-Comte devenant trop petits, l'association a déménagé ce secteur d'activité en avril dernier pour rejoindre Pissotte, au 44 route de Fontenay. Du coup, l'association a doublé ses effectifs pour passer de 12 à 24 salariés qu'elle accompagne et forme individuellement en insertion économique. L'atelier de confection

valorise le recyclage et fait la promotion de l'économie circulaire via ses produits en bâche recyclée pour tout public. L'atelier propose également des services de conception de produits et de sous-traitance à destination des indépendants, entreprises, collectivités et associations. Atout Linge c'est aussi un service de blanchisserie à destination des entreprises, collectivités, associations et particuliers basé lui à la

Chataigneraie. En 2022, Atout Linge va ouvrir dans ses nouveaux locaux de Pissotte un showroom pour proposer directement à la vente ses nombreux produits de confection. À suivre.

i Atout Linge, Atelier confection au 44 route de Fontenay, 85200 Pissotte.

Jumelage

Invitation à un voyage

"Pologne : de si jolies frontières". Une invitation à un voyage virtuel et historique. Une conférence illustrée de Jean-Bernard Lugadet, le samedi 4 décembre à 17 heures, salle Saint-Médard de Fontenay-le-Comte avec le comité de jumelage de Krotoszyn en Pologne.



Entrée gratuite.

Jumelage

Les Rendez-vous de Gaoua

La 3^e édition des rencontres autour de la culture africaine, organisée par le comité de jumelage Fontenay-le-Comte / Gaoua se tiendra du 21 février au 4 mars 2022, dans différents lieux de la ville.

Plus d'infos et programme complet dans le prochain numéro.

f Jumelage Fontenay-le-Comte / Gaoua.





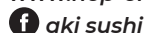
Création

Aki SUSHI, un nouveau restaurant japonais

Les restaurants japonais sont en plein essor, Fontenay-le-Comte n'échappe pas à cette tendance.

Depuis le 10 octobre, un restaurant japonais a remplacé La Grange à Jeanne. Situé boulevard Duguesclin, ce restaurant est tenu par Haiyong et Xiping LIN, un jeune couple, originaire de la région parisienne, qui propose de découvrir la cuisine nipponne, sur place ou à emporter. La salle compte une quarantaine de couverts, la décoration est sobre. Au menu : sushis, futomakis, makis ou masaga rolls confectionnés par Haiyong qui est secondé par son père pour les brochettes (poulet, saumon et bœuf) et les plats chauds. Côté boissons, laissez-vous tenter par une bière venue du pays du soleil levant : l'Asahi (*l'abus d'alcool est dangereux pour la santé*). "Nous voulons prendre le temps et privilégier la qualité" souligne Haiyong.

5 Boulevard Duguesclin
Lundi : 18h30/22h30 et du mardi au dimanche : 11h30/14h30 et 18h30/22h30
www.hop-on.fr - 02 51 69 22 81



Création

Gaïa Coffee Shop, une halte de détente

Jade HERBAUDIERE avait besoin de redonner un sens à sa vie. Depuis le 21 octobre, elle a ouvert un coffee shop rue de la République.

L'espace (40 m²) a été entièrement repensé et la décoration refaite. "J'ai récupéré des meubles que j'ai rénovés". Le principe ? "Un lieu de détente, calme, convivial dans lequel on peut se retrouver entre amis, en famille ou même seul. On peut consommer sur place ou emporter" souligne la jeune entrepreneuse, qui auparavant a travaillé comme diététicienne et ambulancière. Les produits proposés sont dans la mesure du possible d'origine locale. Au menu : cafés, chocolats chauds, thés, infusions ou boissons fraîches, ces dernières étant confectionnées par Jade. Tout comme les cakes, biscuits et gâteaux mis à disposition des gourmands. "Les clients me voient travailler. La carte évolue au gré de mon inspiration et des saisons" continue la jeune femme qui a vécu un an en Australie. Les recettes sont parfois très originales comme le gâteau à la courgette qui remplace le beurre ou le gâteau à la polenta qui ne contient pas de gluten. "Cet hiver, je prévois de confectionner des soupes avec un accompagnement type cake salé ou tartines".

80 rue de la République - Du mardi au samedi : 8h30/18h
06 34 202 20 00

f Gaïa Coffee Shop @ gaiacoffeeshop85



Réouverture

El Gusto Del Sol

Le club dancing El Gusto Del Sol est de nouveau ouvert au public. Les amateurs de danse disposent d'une piste adaptée de 100 m². Du lundi au jeudi, l'association Mov'in FONT y anime des cours de danse. 44 bis rue de la République.

i Tél. : 07 68 98 70 45
elgustodelsol85@gmail.com
Vendredi et samedi : 20h/3h30 /
Dimanche et jours fériés : 15h/20h

f El Gusto Del Sol



Création Domino's Pizza s'implante dans le centre-ville

Avec l'arrivée de Domino's Pizza, la ville accroît son offre en matière de restauration rapide.

Pour Marc-Antoine PERRY, c'est le 8^e restaurant qu'il ouvre sous le couvert de cette franchise. La Ville présentait de nombreux avantages pour que le leader mondial de la livraison de pizzas à domicile et de la pizza à emporter s'installe à Fontenay-le-Comte. "C'est une ville moyenne qui est assez éloignée des grands centres urbains comme La Rochelle ou Nantes" explique Jimmy CRÊCHE, le manager. Depuis le 30 juillet, le restaurant s'est installé dans les locaux d'une ancienne laverie rue du Port et compte une dizaine d'employés. Les locaux ont été refaits à neuf aux couleurs de l'entreprise. Afin de répondre aux attentes de la clientèle, l'établissement dispose d'une flotte de sept scooters et de deux vélos, tous électriques. "C'est aussi un parti-pris de l'entreprise qui s'applique à être éco-responsable dans ses pratiques. "Les pâtes sont



préparées sur place, nous utilisons des produits frais" poursuit le manager qui liste les différents produits végétariens ou vegans de la carte de Domino's Pizza. "Depuis notre ouverture, notre bilan est au-delà de nos espérances. Nous avons une clientèle variée".

23 rue du Port
02 52 59 14 14 - www.dominos.fr
Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
11h/14h et 18h/22h
Vendredi : 11h/14h et 18h/23h
Samedi : 11h/14h et 18h/23h
Dimanche : 11h30/22h30



Création Green Care démocratise le CBD

Depuis le 20 juillet, la franchise Green Care a ouvert une enseigne dans le centre-ville.

Amine DJELLAB MAHFOUDH propose à la vente des produits à base de cannabidol, une molécule du chanvre. "Cette molécule

possède de nombreuses vertus" précise le dirigeant, qui possède 14 boutiques en France. "Nous vendons des huiles, des tisanes ou des cosmétiques. Nous allons développer les e-liquides pour les cigarettes électroniques". La molécule CBD a des vertus apaisantes. "Elle peut aider à réduire l'anxiété et aider à retrouver le sommeil". Outre le mental, le CBD peut soulager également certaines douleurs physiques comme les douleurs musculaires, la fibromyalgie. "Le marché se développe. Une salariée va être recrutée prochainement" conclut Amine DJELLAB MAHFOUDH.

14 rue de la République - Du mardi au samedi : 10h/13h et 14h30/19h
Tél : 02 51 52 63 20 - www.greencare-cbd.fr



Création L'Atelier Utopique, cuir et coutellerie

Un univers onirique à découvrir.

Deux artisans dans un seul lieu. C'est le concept atypique proposé par Anne et Greg VIAL. L'une est artisan d'art et propose des créations en cuir repoussé réalisées entièrement à la main. "J'utilise du cuir tannage végétal et des teintures écologiques à base aqueuse. Mes réalisations sont personnalisées" note Anne. Son compagnon, Greg, est artisan coutelier et forgeron. Un modèle d'origine vendéenne, le Snar, est mis à l'honneur. "Les manches des couteaux que je fabrique sont réalisés avec différentes essences de bois achetées en France, du micarta artisanal, de la corne d'os ou encore du laiton".

1 rue de la Fontaine
Du mardi au vendredi : 10h/12h30
et 13h30/18h30 - Samedi :
9h30/12h30 et 13h30/18h30
latelierutopique@gmail.com

L'Atelier Utopique



Reprise Un nouveau gérant pour le bar-restaurant Au Chêne Vert

Originaire de l'Oise, Joffrey BRUNEAU s'offre un nouveau défi. Le nouveau propriétaire succède à Stéphane Merlet. L'équipe est composée d'un cuisinier, un commis et deux serveuses. L'établissement s'adresse à une clientèle de passage et ouvrière et affiche des formules variées. "Nous disposons d'une grande salle et une autre plus intimiste et personnalisée" précise Joffrey. Pour le moment, l'établissement est ouvert du lundi au vendredi. Dans un second temps, une ouverture le samedi est envisagée, avec un menu un peu plus élaboré.

27 rue Kléber
Du lundi au vendredi : 6h30/15h
02 51 50 02 30

Droit d'expression

Groupe 100% Fontenay

Pourquoi est-il indispensable de promouvoir la notion de quartier ?

Dans la plupart des sociétés primitives, on se rassemblait souvent autour d'un grand arbre pour réfléchir aux conditions de vie et prendre des décisions collectives, pour rendre la justice ou résoudre les malentendus, et encore aujourd'hui dans certains bourgs, la place du village est ce lieu privilégié où les habitants échangent des idées, des opinions, des biens matériels, et font parfois l'animation.

En remettant les quartiers au cœur de la politique municipale, l'enjeu est de recréer ces lieux propices aux rencontres et aux échanges, ces endroits auxquels les habitants s'identifient, auxquels ils ont l'impression d'appartenir.

A l'échelle d'une ville comme Fontenay-le-Comte, il existe déjà de nombreux lieux de rassemblement mais on n'y croise pas forcément ses voisins. Or, pour une société la plus sereine possible, il est indispensable que les personnes qui partagent le même cadre de vie puissent se parler et apprennent à se connaître.

Le quartier est une division géographique de la ville dont les caractéristiques et les contraintes sont assez homogènes. C'est cette unité qui doit permettre aux habitants de se sentir membres d'une même entité et donc de tisser entre eux des relations de confiance, propices à l'accomplissement de grandes choses.

On retrouve évidemment un peu cet esprit d'appartenance dans les bureaux de vote mais la convivialité et les échanges ne sont pas les bienvenus pour la bonne tenue d'une élection !

Il faut donc identifier d'autres « places de village » et créer les bonnes occasions pour que les habitants d'un quartier puissent s'y retrouver et vivre des choses ensemble. Il y a tant de mauvaises raisons qui peuvent nous pousser à nous isoler...

En fait, quartier signifie avant tout relation à l'autre, et c'est précisément cela dont notre époque a besoin.

Les élus référents de quartier, aidés des correspondants de quartier, ont simplement pour mission de faciliter ce VIVRE ENSEMBLE.

Groupe Vivre à Fontenay

Texte non parvenu

Groupe Renaissance pour Fontenay

La prospérité de notre territoire passe par la nécessité de renforcer le réseau routier au sein du pôle métropolitain Fontenay, La Rochelle, Niort. La relance d'un projet alternatif à l'A831 va dans ce sens. Aussi nous accueillons cette volonté avec satisfaction et la soutenons avec une forte conviction. Espérons que les collectivités concernées puissent mettre rapidement tout en œuvre pour combler ce retard préjudiciable au rayonnement économique de Fontenay et plus largement du Sud-Vendée.

En pratique

Don du sang

Avant de se rendre aux collectes, les donneurs doivent s'inscrire au préalable uniquement sur le site internet de l'Établissement français du sang : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>



Prochaines collectes

Salle des Fêtes de Saint-Médard, 93 rue de la Villa Gallo-Romaine, de 15h à 19h :

Mercredi 15 décembre et mardi 21 décembre.

Renseignements au 02 51 44 62 34

Pour signaler un dysfonctionnement dans l'espace public

(éclairage, voirie, dégradation, graffiti, etc.), utilisez l'application smartphone "Fontenay ma ville".

Téléchargez-la en flashant le QR code ci-dessous :



ou appelez le :

02 51 53 41 61

Mairie Fontenay-le-Comte

4 quai Victor Hugo BP 19 - 85201 Fontenay-le-Comte Cedex
Tél : 02 51 53 41 41 - Passeport sur RDV au 02 51 53 40 13

Horaires d'accueil du public :
du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h15-17h et samedi : 10h-12h.

ATTENTION :

- Le service **État Civil** est **fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service **Urbanisme** est **fermé** au public le mercredi après-midi.
- Le service des **Affaires scolaires** est **fermé** au public le mardi matin et le mercredi après-midi.
- Le service **Vie associative** est **fermé** au public le mardi matin et le jeudi après-midi.
- Le service **Action sociale** est **fermé** au public le mercredi et le jeudi après-midi.

Police municipale

5 rue Georges Clemenceau - Tél. : 02 51 53 41 27
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h
Samedi : 10h-12h

Permanence du Maire

Ludovic HOCBON, maire de Fontenay-le-Comte, assure une permanence sans prise de rendez-vous préalable, chaque dernier vendredi du mois à la mairie annexe des Moulins Liot, de 10h30 à 12h30.

Prochaines dates :

Vendredi 26 novembre - Vendredi 28 janvier
Mairie annexe des Moulins Liot - Centre commercial - Avenue du Président Georges Pompidou.

Permanence des élus

Chaque samedi à l'accueil de la mairie, 4 quai Victor-Hugo, de 10 h à 12 h, sans rendez-vous préalable.

Samedi 20 novembre : Ghislaine LÉGERON
Samedi 27 novembre : Benjamin VERGNAUD
Samedi 4 décembre : Christelle ROUHAUD
Samedi 11 décembre : Philippe MIGNET
Samedi 18 décembre : Anne HUETZ
Samedi 25 décembre : Jour Férié / Pas de permanence

Prochains conseils municipaux

Mardi 23 novembre à 18h30, salle d'honneur en Mairie.
Mardi 14 décembre à 18h30, salle d'honneur en Mairie.



Vœux du Maire et de l'équipe municipale

À l'occasion de la nouvelle année, Ludovic HOCBON, Maire de Fontenay-le-Comte et Président de la Communauté de communes présentera ses vœux aux Fontenaisiens et aux habitants du Pays de Fontenay-Vendée le :

Mardi 11 janvier 2022 à 19h
à l'Espace culturel René Cassin- La Gare.

MARCHÉ DE NOËL

DU 17 AU 19 DÉCEMBRE 2021
QUAI POËY D'AVANT - PLACE DE LA BASCULE



FONTENAY-LE-COMTE